

Fiche de procédure

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	2024/2591(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<p>Précision des règles de procédure pour l'exercice du pouvoir d'infliger des amendes ou des astreintes par l'Autorité bancaire européenne aux émetteurs de jetons se référant à un ou des actifs d'importance significative et aux émetteurs de jetons de monnaie électronique d'importance significative</p> <p>Sujet</p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières</p> <p>2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes</p> <p>2.50.10 Surveillance financière</p> <p>3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques</p> <p>8.50.01 Application du droit de l'Union européenne</p>		

Evénements clés			
22/02/2024	Publication du document de base non-législatif	C(2024)00898	
22/02/2024	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
28/02/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
30/05/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		